Le Soir
PANORAMA
Le Soir sur Internet :
http:www.lesoirdalgerie.com
E-mail :
info@lesoirdalgerie.com

COMMENT GÉRER NOS ENTREPRISES PUBLIQUES

L'Inde montre le chemin

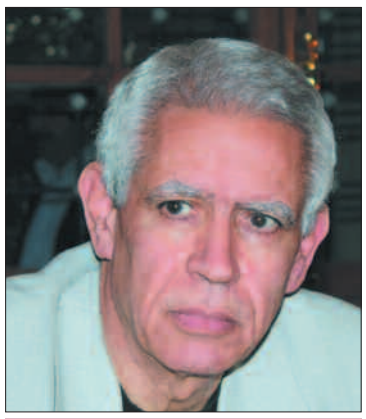

Par Abdelmadjid Bouzidi
abdelmadjidbouzidi@yahoo.fr

Nous avions déjà eu à relever que l'Etat algérien précise chaque jour davantage son intention de reprendre son rôle déterminant dans l'économie d'abord comme régulateur direct et principal mais pas seulement.

L'Etat algérien redevient investisseur et producteur. La dernière décision de revitaliser les entreprises publiques, qu'on croyait promises à la privatisation pour les meilleures d'entre elles et à la casse pour les autres qualifiées d'ailleurs de «quincaillerie» par nos ministres en charge de l'économie au début des années 2000, de les assainir financièrement une nouvelle fois et de leur accorder la préférence dans la passation de marchés publics, ne laisse plus de doute. Nous avons déjà attiré l'attention sur cette tendance apparue ces deux dernières années à abandonner les réformes dont l'économie nationale a besoin et cette attirance du gouvernement vers le modèle des années 70 fait d'étatisme, de secteur économique public et de gestion centralisée. Et la manne pétrolière accumulée jusque-là et l'aisance financière qui en découle d'une part, la crise économique mondiale actuelle d'autre part, ne plaident malheureusement pas en faveur des réformateurs. Mais il nous faut tout de même préciser qu'il ne s'agit pas pour nous d'opposer le marché et l'Etat. En d'autres termes, pour nous, en Algérie, l'Etat a un rôle déterminant à jouer. Mais son retour n'est pas antinomique de réformes du système économique national et la libéralisation économique interne peut très bien se poursuivre dans le cadre d'une gestion rigoureuse des grands équilibres et d'une ouverture commerciale sous contrôle. En un mot, la libéralisation interne tout de suite et la libéralisation externe doit continuer à être préparée.

Libéralisation économique interne/libéralisation économique externe sous contrôle

L'économie algérienne a besoin de réformes visant à la mise en place d'une régulation indirecte faisant toute leur place aux mécanismes de marché, au jeu de la concurrence non faussée, aux contraintes d'efficacité à imposer aux entreprises.

Ceci a été maintes fois rappelé, mais nous avons toujours écrit aussi que dans les pays du Sud et singulièrement dans ceux qui disposent d'une rente importante comme l'Algérie, le rôle de l'Etat dans les stratégies de croissance et de développement est important. Trois raisons au moins à cela :

1/ L'Etat doit «semer son pétrole» dans la construction d'une économie de production efficace, créatrice de richesses et fournisseur d'emplois car cette rente qui appartient à toute la société doit servir à préparer les conditions de sa prospérité future.

2/ Il n'y a pas encore dans nos pays suffisamment d'entrepreneurs privés capables de se substituer à l'Etat dans l'immense tâche du développement économique. Ces entrepreneurs privés dont l'histoire économique est récente n'ont ni la taille technique et technologique nécessaire, ni la surface financière suffisante, ni l'expérience requise pour être capables de relever seuls le défi du développement même si, chez nous, quelques «capitaines d'industrie» commencent à émerger.

3/ L'Algérie qui a besoin de renouer avec son ambition industrielle ne peut reprendre l'aventure qu'en continuant à donner un rôle important à l'Etat mais en tirant cette fois-ci les leçons de l'expérience des années 70 : il faut donc reconnaître une grande place au secteur privé, renforcer le système d'économie de marché, compléter la demande interne (qui doit rester le moteur de la croissance), par la conquête de débouchés extérieurs notamment pour notre industrie.

La gestion adoptée par l'Inde, du dossier des entreprises publiques dans un contexte mondial libéral est intéressante à rappeler pour éclairer une démarche algérienne possible.

L'Inde : libéralisation économique et entreprises publiques

Le rôle de l'Etat dans le développement de l'Inde a toujours été essentiel. Dès le premier plan quinquennal (1951), les entreprises publiques sont les piliers de l'industrialisation, une industrialisation lourde, à fort effet d'entraînement, à financement étatique et dans le cadre d'une planification centrale.

En 1989, l'assassinat de Rajiv Gandhi entraîna une instabilité politique, une récession économique et une crise des réserves de change.

La crise économique se développe :

- l'inflation est à deux chiffres
- les déficits publics sont insoutenables
- le déficit commercial est… structurel et la balance des paiements en déséquilibre. C'est l'année de l'accord avec le FMI : l'Inde entame sa marche forcée vers la libéralisation économique mais avec certaines particularités. Au bout de deux ans, la stabilisation macro-économique est réussie : l'inflation est réduite à un chiffre et l'équilibre de la balance des paiements est rétabli grâce surtout à la croissance des exportations des activités de services et l'augmentation des flux entrants de capitaux de la diaspora indienne d'une part, des IDE d'autre part.

Les réformes économiques

Une première observation : en Inde, les réformes économiques n'ont jamais cherché à remettre fondamentalement en cause le rôle de l'Etat. Sous accord avec le FMI, l'Inde a été contrainte de diminuer l'activité de régulation de l'Etat en allégeant la réglementation procédurière, qui pesait sur le secteur privé, les domaines d'activité permis ont été élargis, le secteur des entreprises publiques a été restructuré.

Mais le gouvernement indien ne voulait pas entendre parler de libéralisation externe, c'est-à-dire de déprotection de l'économie ni de cessions des entreprises publiques stratégiques. On parlait alors de libéralisation interne touchant à l'investissement, le commerce interne, le marché du travail, tout en gérant prudemment l'ouverture commerciale et la libéralisation externe, la première préparant la seconde. Une libéralisation interne de l'économie et un contrôle strict de ses relations externes.

Le secteur public

En Inde, le secteur économique public n'a à aucun moment été abandonné :

- 1992-1997 : la contribution du secteur public est de 33% du PIB
- 1997-2002 : 29,5%
- 2002-2007 : 29,7%

La réforme des entreprises publiques

Le gouvernement regroupe les entreprises publiques d'un même secteur au sein de holdings publics : l'objectif est de simplifier le suivi et la surveillance des entreprises publiques.

Les buts visés étaient multiples et tournaient tous autour de l'introduction d'un système d'amélioration des performances des EP en augmentant leur autonomie ainsi que la responsabilité de leurs managers.

Des contrats de performance sont introduits liant, autour d'objectifs de résultats, les dirigeants des EP d'un côté et le gouvernement de l'autre. Un cahier des charges à respecter par l'entreprise publique est élaboré et soumis à évaluation. Les valeurs des performances des EP sont mesurées sur une échelle 5 : excellent, très bon, bon, moyen, faible. Entre 1993 et 2006, 100 contrats de performance concernant 100 grandes EP sont signés (sur un total de 234 EP) : 45% des EP ont signé des contrats de performance.

Grâce à ces contrats de performance, les profits des EP ont été entre 1992 et 1998 de 29,4% (contre 14% pour les entreprises privées). Il est utile de préciser que ces contrats de performance incitaient les EP à atteindre des objectifs commerciaux et de rentabilité financière tout en les contraignant à conserver la logique de l'utilité publique (pour plus de détails, se référer à l'excellente étude de Satchidanand Seethanen publiée dans la revue *Mondes en développement* n°143 *Le rôle de l'Etat dans l'économie en Inde*). Pour les grandes EP, l'Etat les encourageait à accroître leurs dépenses en capital pour acquérir de nouvelles unités, pour créer des joints-ventures, passer des alliances avec des champions mondiaux.

Pour résumer, la réforme des entreprises publiques en Inde a consisté en une responsabilisation de leurs dirigeants, une autonomie plus grande de leur mode de gestion et l'adoption d'une démarche contractuelle.

«Une gouvernance d'entreprise proche de celle des firmes capitalistes mais sans que la maximisation du profit en soit le seul objectif.» Ainsi la libéralisation ici ne signifiait pas moins d'Etat mais une meilleure définition des rôles attribués à celui-ci.

En 1991 sur 237 EP, 102 étaient déficitaires, une quinzaine d'années plus tard elles n'étaient plus que 73 sur 227.

Pourquoi donc ce qui a bien fonctionné en Inde ne l'a-t-il pas pu l'être en Algérie, les deux modèles de réforme des EP étant similaires ?!

Conclusion

Pour conclure, on peut retenir de l'expérience indienne de réformes économiques cinq observations :

1. Au plan macro-économique, la mise en place d'une politique de rigueur.

2. La réforme micro-économique qui a accompagné le programme de stabilisation macro-économique ne s'est pas traduite par un retrait massif de l'Etat du secteur productif

3. De nouvelles pistes sont actuellement à l'œuvre qui consistent en la réalisation de partenariat entre firmes publiques et firmes privées mais aussi la privatisation de la gestion des firmes publiques et non de leur mode de propriété.

4) Le gouvernement indien a maintenu une attitude protectionniste avec ouverture très progressive laissant au secteur privé le temps de se restructurer et au secteur public d'approfondir ses réformes.

5) L'expérience indienne montre l'utilité d'un Etat fort, investisseur et régulateur.

A. B.

POUSSE AVEC EUX !

Non ! Les symboles forts de notre patrimoine ne sont pas morts !

Par Hakim Laâlam

laalamh@yahoo.fr
laalamhakim@hotmail.com
hlaalam@gmail.com

La Gendarmerie nationale a tenu à rassurer les citoyens. Il n'y a pas eu de saisie de viande d'âne en Algérie durant ce mois de Ramadan. Et donc, les Algériens peuvent…

… dormir sur leurs deux oreilles !

On aurait tort de considérer que le couffin soit le seul vrai symbole de notre patrimoine. Un instant, moi aussi, j'avais commis cette bêtise, ce délit de restriction du champ de notre patrimoine au couffin. Il est vrai que ce qui m'a induit en erreur, c'est la croyance butée en la disparition d'un autre symbole fort de ce patrimoine, le tracteur-citerne. Très naïvement, j'ai cru ne plus le revoir. D'ailleurs, je ne le voyais plus. J'en avais alors conclu à la seule conclusion possible dans pareil cas. D'objet en voie de disparition, menacé, le tracteur-citerne avait réellement été rayé de la carte de notre réservoir patrimonial. Résigné, j'avais récité une prière à sa mémoire, bu une gorgée d'eau courante du robinet, puis m'étais consacré tout entier, corps et âme à la défense farouche du seul symbole encore en vie, le couffin. Jusqu'à ces dernières heures. Des heures d'une rare intensité pour moi, acharné défenseur des symboles de notre patrimoine national. Coup sur coup, et alors que je ne m'y attendais vraiment pas, je suis tombé «nez à nez» avec le fameux tracteur-citerne. En plusieurs endroits du pays. A M'sila. A El Eulma. Et à Biskra. Mon réseau de traqueurs assermentés de symboles du patrimoine national en péril m'a confirmé que le tracteur-citerne avait fait sa réapparition en plein d'autres endroits de l'Algérie vaste et profonde. Et là, je vous l'avoue, ainsi convaincu par ces informations puisées à la source, recoupées, je n'ai pu m'empêcher de verser une larme. On ne peut pas rester indifférent face à ce genre de résurrection. La veille, vous allumiez un cierge à la mémoire glorieuse du tracteur-citerne. Et le lendemain, on vous annonce de partout qu'il n'est pas mort. C'est tout simplement émouvant. Ça vous réconcilie avec votre patrimoine. Ça prouve aussi et surtout que dans ce monde de brutes épaisses, insensibles et rudes, en ces temps de crise mondiale, l'Algérien, grâce à la gestion ô combien éclairée de ses chefs, peut encore compter et s'appuyer solidement sur deux piliers apparemment inébranlables de son patrimoine. Le couffin et le tracteur-citerne. Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.